

Décision

Générale

colonial

Décision n° 994 Service des P. T. T.

n° 994

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 octobre 1950

Numéro JO

n° 10 du 01/10/1950

Date du numéro

1 octobre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Est nommé agent technique des cadres locaux autochtones de la Côte française des Somalis, 6e échelon, le nommé Mohamed Farah, planton en service aux P. T. T. La présente décision aura effet pour compter du 1er octobre 1950.